



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1363 - 4 mai 2023

PROTECTION DES CULTURES

Combinaison de leviers contre le mildiou

La protection intégrée contre le mildiou de la pomme de terre peut être mise en œuvre par la combinaison de tous les leviers disponibles afin de réduire la pression de maladie présente sur une parcelle et, de ce fait, de réduire au maximum les quantités de fongicides conventionnels utilisées. Le schéma ci-dessous détaille tous les leviers de la protection et en particulier ceux qui sont utilisables contre le mildiou de la pomme de terre.

Une stratégie efficace

Dans les essais « Combinaison de leviers de la Protection Intégrée des Cultures (PIC) », l'objectif est d'optimiser la combinaison de différents moyens (résistance variétale, biocontrôle et utilisation de l'outil d'aide à la décision Mileos®) pour réduire à son minimum le besoin de fongicides de synthèse et démontrer que des gains d'IFT fongicides conventionnels significatifs sont possibles en toute sécurité. Quatre leviers ont donc été combinés pour définir des itinéraires de protection cohérents et comparables entre eux (figure 2).

- Les traitements ont été pilotés par l'OAD Mileos® pour toutes les modalités avec les seuils de déclenchements actuels selon la résistance variétale.
 - La résistance variétale avec 2 niveaux Bintje (sensible, note CTPS = 3) et Magnum (assez peu sensible, note CTPS = 6).
 - Le biocontrôle a été introduit à raison de 3 traitements maximum de Pygmalion à base de phosphonate de potassium.
 - Enfin, des doses adaptées de fongicides conventionnels ont été appliquées pour maintenir l'efficacité globale du programme à un niveau satisfaisant.
- Le protocole intégrait la valorisation de la résistance variétale à la fois par les dates de traitements Mileos® qui peuvent être différentes, mais aussi par une adaptation des doses selon la résistance variétale (100 % ou 60 % sur Bintje et 60 % ou 30 % sur Magnum). Cette double stratégie a aussi pour objectif de ne pas mettre les gènes de résistance trop à contribution pendant de longues périodes sans l'aide de doses réduites de fongicides et/ou de biocontrôle pour favoriser leur durabilité tout en permettant de réduire les IFT.

À DÉCOUVRIR

Protection des cultures 1-2

Combinaison de leviers contre le mildiou

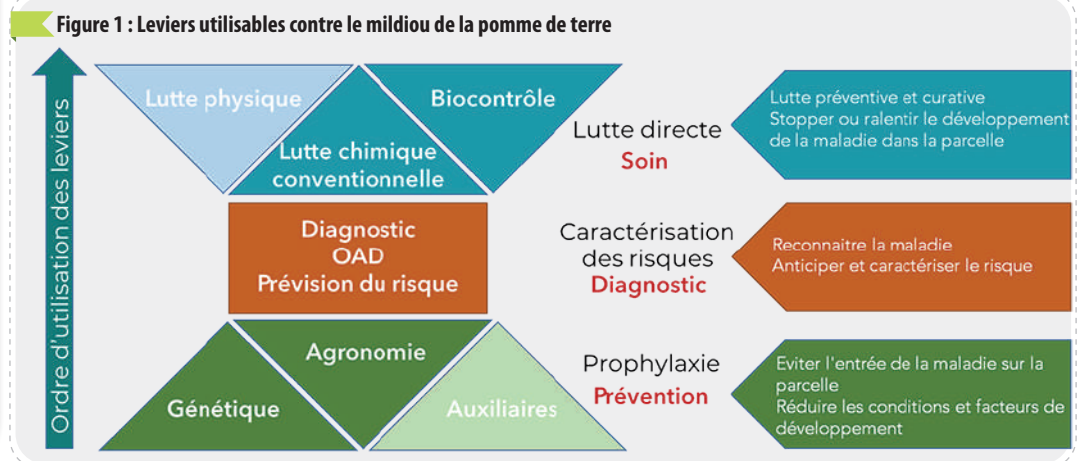
Organisations professionnelles 3

La compétitivité au menu de l'AG de Felcoop

Marchés 4

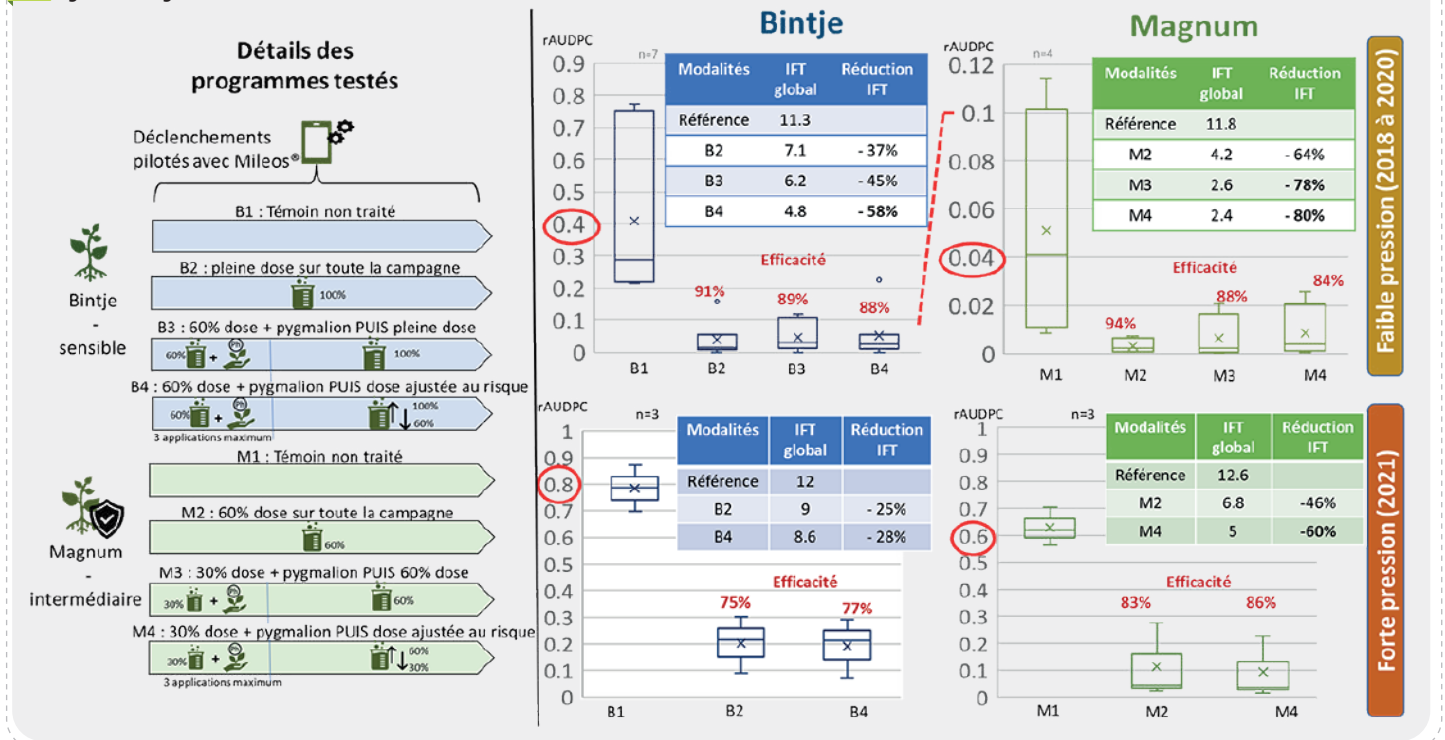
Engouement sur ce début de saison des primeurs

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique. Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».



(Suite page 2)

Figure 2 : Programmes testés et résultats des essais en termes d'efficacité et de réduction d'IFT (2018 à 2021)

**(Suite de la page 1)**

Résultats :

- En année à faible pression, le témoin Bintje est 10 fois plus attaqué que le témoin Magnum.
- En année à faible pression : **réduction des IFT jusqu'à -50 % sur Bintje et -80 % sur Magnum.**
- En année à forte pression : **réduction des IFT < 30 % sur Bintje et jusqu'à -60 % sur Magnum.**
- Le levier variétal confirme qu'il constitue **le pilier majeur** de la protection intégrée contre le mildiou.
- Biocontrôle : sécurisation des réductions de doses, en début de saison, même en pression extrême.
- La combinaison des leviers permet une bonne protection contre le mildiou tout en réduisant significativement l'IFT.

Retrouvez les résultats d'essais 2022 et les enseignements à en tirer pour la campagne 2023 de pomme de terre dans le guide **« Choisir & Décider »** 🍷 édité par ARVALIS.

La prophylaxie trop souvent oubliée

La lutte contre le mildiou de la pomme de terre commence bien avant la levée. Plusieurs stratégies sont à mettre en place afin d'empêcher ou de retarder l'entrée du mildiou dans la parcelle.

L'ennemi numéro un : l'inoculum primaire.

L'inoculum primaire est une réserve de pathogène présent dans la nature au début de la période de végétation de la plante-hôte et susceptible d'être à l'origine des contaminations primaires. Les sources d'inoculum primaire du mildiou sont : les tas de déchets, les repousses, le plant, et le sol dans une moindre mesure.

Les tas de déchets (écart de tris) sont connus depuis longtemps comme étant des sources d'inoculum primaire. Or, il est fréquent d'en retrouver, en bordure de parcelle. Les tubercules entassés germent avant les parcelles plantées et bénéficient

des conditions idéales à l'incubation du mildiou tôt dans la saison. De plus, c'est un réservoir à virus, doryphores, maladies fongiques... Optez pour une protection tout-en-un, gérez les tas de déchets !



> Les tas de déchets sont la première source d'inoculum de mildiou ! Pour une plaine saine, neutralisez-les !

Autre facteur : **les repousses** de pommes de terre dans la culture suivante, qui fournissent alors un support au champignon et lui permettent de passer d'une parcelle à l'autre beaucoup plus facilement. Il n'existe pas de solution efficace à 100 % pour détruire en une seule intervention toutes les repousses de pomme de terre. Il sera donc nécessaire d'associer un ensemble de pratiques culturales tout au long de la rotation : récolter un maximum de tubercules lors de l'arrachage, éviter le labour pour implanter la culture suivante (exposition des tubercules au gel), rotations longues (> 4ans).

La gestion de l'inoculum primaire est partie intégrante de la protection anti-mildiou. Elle est peu coûteuse, représente 0 IFT et facilite la stratégie fongicide en saison. Une bonne gestion collective des sources d'inoculum primaire contribue à réduire la précocité des attaques de mildiou, diminuer la survie hivernale et réduire la pression en début de saison. ■

Pierre DEROO, Denis GAUCHER - ARVALIS-Institut du Végétal

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

La compétitivité au menu de l'AG de Felcoop

La Fédération des coopératives fruitières et légumières (Felcoop) a organisé son assemblée générale le 27 avril à Paris. Une table ronde a traité du thème « *Quelle souveraineté pour les fruits et légumes ?* ». La souveraineté suppose « *de trouver une cohérence économique, sociale et environnementale* », a expliqué Sébastien Abis, directeur du Club Demeter. Mais comment retrouver de la compétitivité quand plus de la moitié des fruits et légumes consommés en France sont importés ? a interrogé, en substance, le sénateur Laurent Duplomb (LR, Haute-Loire). Or, celle-ci est pénalisée par des coûts directs et indirects élevés comme les normes et la surtransposition, des accords de libre-échanges déséquilibrés, sans oublier les distorsions de coûts de main d'œuvre, a insisté Marc Kerangueren, président de la Sica Saint-Pol-de-Léon. Alors que le coût de la main d'œuvre pèse pour « *40 % à 50 %* » du coût de revient d'un produit et « *jusqu'à 70 % pour certains fruits* », il est inférieur de 11 % en Allemagne, de 24 % en Belgique, de 36 % en Espagne, de 37 % en Italie et il explose à -1 700 % au Maroc. « *Il faut pérenniser le dispositif Travailleurs occasionnels-Demandeurs d'emploi (TODE) mais pas année après année* », a ajouté Laurent Duplomb, favorable comme les autres intervenants à accélérer l'innovation (sélection végétale, NBT, robotique, etc.)

La perte de compétitivité des fruits et légumes français se mesure sur bien d'autres sujets : les transports et la logistique (avec par exemple la taxe annuelle sur les véhicules lourds de transport de marchandises), ou encore la loi Agec sur l'interdiction de la vente de fruits et légumes frais dans des emballages plastiques de moins de 1,5 kilo (une interdiction à ce jour reportée)... Pour sortir de cette spirale, le sénateur Duplomb a déposé, avec 146 autres sénateurs, une proposition de loi pour retrouver cette compétitivité perdue.

Président de Felcoop Jean-Michel Delannoy, a salué le plan de souveraineté des fruits et légumes. Il a cependant pointé quelques réserves sur ce plan, faisant part de son inquiétude sur le risque d'affaiblissement de l'organisation commune de marché (OCM) « *qui a fait ses preuves depuis 26 ans* ». Il s'est également inquiété de l'absence de mesures de simplification administrative dans ce plan. « *C'est notre plan a rappelé le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau. Nous l'avons co-construit et nous allons travailler ensemble à sa mise en place* ». Quant à la question des produits phytosanitaires, « *il faut assumer les phytos dans leurs rôles, il faut les réduire en bon ordre avec des solutions alternatives, et synchroniser la mise en œuvre dans le calendrier européen* ». ■

Olivier MASBOU

AGENDA

1^{er} juin 2023**Assemblée générale électorale de Fedepom**


Paris

www.fedepom.fr 

5-7 juin 2023

Congrès Europatat

Gdansk (Pologne)

www.europatatcongress.eu 

14-15 juin 2023

Les Culturelles

Congerville-Thionville (Essonne)

www.lesculturelles.com 

28 juin 2023

« Réunion stratégique filière : rôle et place de la pomme de terre vendue sur le marché du frais » organisée par le CNIPT

Paris

27-28 juin 2023

Réunion des sections EAPR « Agronomie/Physiologie » et « Post-Récolte »

Villers-Saint-Christophe

EN BREF...

Congrès**La Pologne accueille Europatat 2023**

Pour la première fois, le Congrès annuel d'Europatat aura lieu en Pologne. Il se tiendra à Gdansk du 5 au 7 juin 2023. Plusieurs sujets seront abordés : les conséquences de la crise ukrainienne sur le commerce agroalimentaire international ; l'effet des objectifs du Green Deal sur les productions agricoles de l'Union européenne ; les nouvelles tendances de consommation de la pomme de terre en Europe et à l'extérieur. De nombreux intervenants ont déjà confirmé leur participation comme Tigran Richter, président

d'Europatat, Tomasz Bienkoswki, président de la Fédération polonaise de la pomme de terre, et un représentant du ministère polonais de l'Agriculture et du développement rural. Une table ronde sur les questions géopolitiques réunira Antonina Skliarenko, présidente de la Communauté des producteurs et clients de légumineuses d'Ukraine, Geoffroy d'Evry, président du NEPG (North European Potatoes Growers) et de l'UNPT (Union Nationale des Producteurs de Pommes de Terre), Jörg Rénatus, directeur général d'Europlant International, et Jarosław Wańkiewicz, directeur de la chaîne d'approvisionnement chez Farm Frites Poland SA. Le congrès sera conclu par une inter-

vention de Berta Redondo Benito, secrétaire générale d'Europatat.

Production**Dérogation accordée pour l'utilisation du Movento**

La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) vient de reconduire la dérogation pour utiliser le Movento (produit à base de spirotetramate, seule substance active encore efficace pour les producteurs contre les pucerons, vecteurs de viroses). La dérogation porte sur 120 jours, soit du 1^{er} mai au 29 août 2023. Comme en 2022, la demande de dérogation est portée par l'UNPT, la FN3PT, avec l'appui technique d'ARVALIS.



: Cliquez sur les liens pour en savoir plus

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 17

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5kg	776,67 (↗)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	440 (↗)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	533,33 (↗)

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	776,67 (↗)
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	776,67 (↗)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 17

Conservation France biologique	1080 (↗)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 17

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	490 (↗)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	530 (↗)

Rungis - Semaine 17

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	640 (↗)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	580 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Février 2023	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	138	+ 11 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Février 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	224	+ 16 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 15 et 16
Consommation polyvalente	485 (↗)
Chair ferme blanche	470 (↗)
Chair ferme rouge	nc.

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Mars 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	134,19	+ 16,5 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Mars 2022	Mars 2023	Évol. mars 2023 vs mars 2022
Eau / vapeur / rissolées	1,40	1,50	+ 7 %
Four	1,14	1,37	+ 20 %
Frites	1,13	1,40	+ 24 %

Source : Base d'évaluations : 316 points de vente en mars 2023, 328 points de vente en mars 2022

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél: 01 44 69 42 10
Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef:
Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351



Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 17

Frites 40 mm+	290-305 (=)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	225-240 (=)

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 17

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	300 (=)
--	---------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 16

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----